



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers d'octobre 2024

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances, 2024
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN 1487-0142

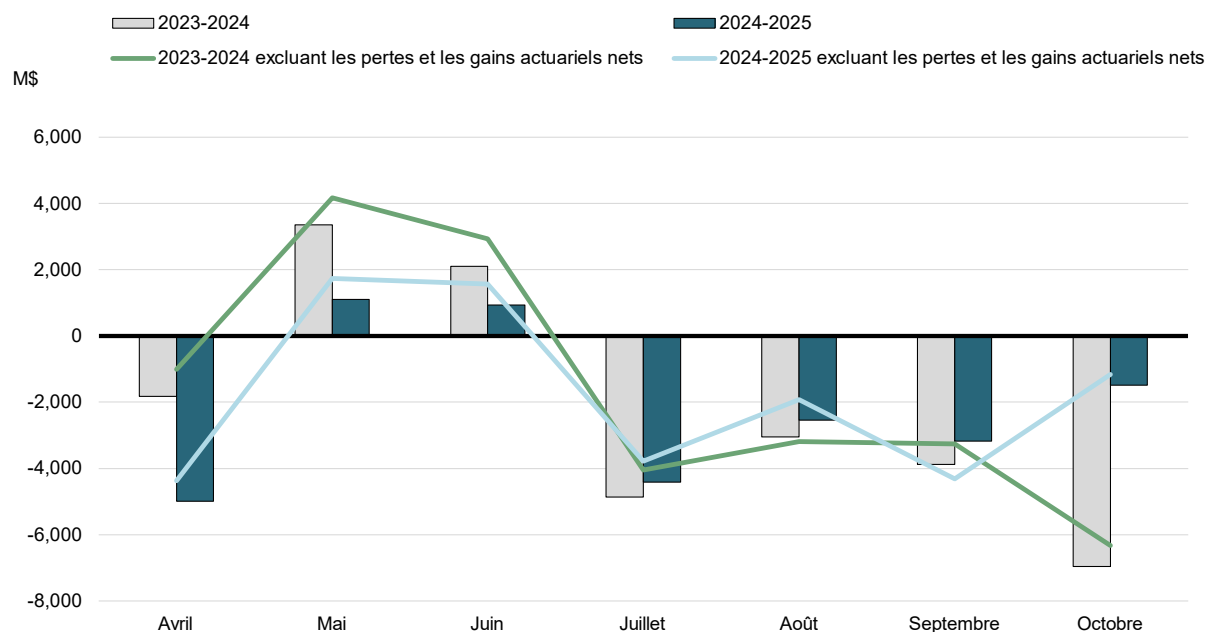
Faits saillants

Octobre 2024

Le mois d'octobre 2024 s'est soldé par un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 7,0 milliards de dollars pour la même période de 2023. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 1,2 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 6,3 milliards de dollars pour la même période en 2023-2024. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Graphique 1

Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets



Comparativement à octobre 2023 :

- Les revenus ont augmenté de 6,2 milliards de dollars (18,0 %), ce qui s'explique principalement par des hausses des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et d'autres sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (2,6 %), les charges de programmes directes plus faibles ayant été plus que compensées par des augmentations dans les autres principales catégories de dépenses.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,4 %), principalement sous l'effet d'une augmentation de l'encours des obligations négociables, qui a été compensée en partie par des rajustements moins élevés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation, par rapport aux rajustements apportés en octobre 2023.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,3 milliard de dollars (46,8 %), en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et d'autres avantages futurs des employés du gouvernement préparées pour les *Comptes publics du Canada de 2024*, ainsi que de la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

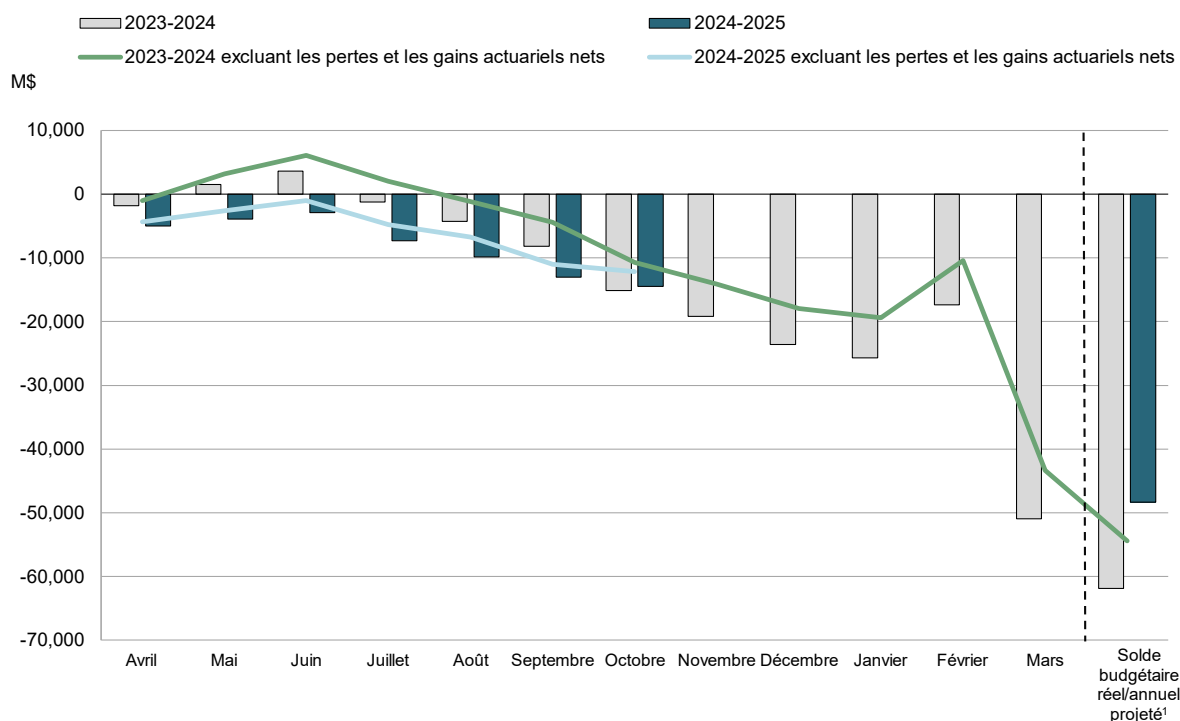
Avril à octobre 2024

Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 14,5 milliards de dollars pour la période d'avril à octobre de l'exercice 2024-2025, par rapport à un déficit de 15,1 milliards de dollars pour la même période de 2023-2024. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 12,2 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 10,7 milliards de dollars pour la période d'avril à octobre de 2023-2024.

Comparativement à 2023-2024 :

- Les revenus ont augmenté de 26,5 milliards de dollars (10,7 %), ce qui s'explique par des augmentations de toutes les sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 22,7 milliards de dollars (9,8 %), sous l'effet des augmentations des charges de programmes directes, des principaux transferts aux particuliers et des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,3 milliards de dollars (19,4 %), principalement sous l'effet des taux effectifs plus élevés sur les obligations négociables et les bons du Trésor en circulation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 2,1 milliards de dollars (46,8 %), en raison à la fois de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et d'autres avantages futurs des employés du gouvernement, au 31 mars 2024, et de la fin de la période d'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes des années précédentes.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets

¹ Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2023-2024; Énoncé économique de l'automne de 2024

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Opérations budgétaires				
Revenus	34 747	40 989	246 867	273 399
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-36 895	-37 867	-230 404	-253 092
Frais de la dette publique	-4 181	-4 280	-27 184	-32 466
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-6 329	-1 158	-10 721	-12 159
Pertes actuarielles nettes	-630	-335	-4 410	-2 345
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-6 959	-1 493	-15 131	-14 504
Opérations non budgétaires	2 982	-3 352	-32 105	-53 739
Ressources ou besoins financiers	-3 977	-4 845	-47 236	-68 243
Variation nette dans les activités de financement	14 897	4 274	58 790	40 790
Variation nette de la trésorerie	10 920	-571	11 554	-27 453
Trésorerie à la fin de la période			53 352	39 203

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets

Revenus

Au total, les revenus en octobre 2024 se sont élevés à 41,0 milliards de dollars, soit une hausse de 6,2 milliards de dollars (18,0 %) par rapport à octobre 2023.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 3,8 milliards de dollars (12,7 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (39,8 %), ce qui s'explique en partie par le prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (13,0 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 1,9 milliard de dollars (88,2 %), principalement sous l'effet d'une hausse des profits nets des sociétés d'État entreprises.

Les revenus pour la période d'avril à octobre 2024-2025 se sont élevés à 273,4 milliards de dollars, soit une hausse de 26,5 milliards de dollars (10,7 %) par rapport à la même période en 2023-2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 17,1 milliards de dollars (8,3 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (30,4 %), ce qui est attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (11,0 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 6,1 milliards de dollars (29,6 %), en grande partie sous l'effet des hausses des profits nets des sociétés d'État entreprises, des revenus en intérêts et en pénalités et des revenus nets des opérations de change.

Tableau 2

Revenus

	Octobre			Avril à octobre		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	16 996	17 829	4,9	115 559	123 185	6,6
Sociétés	4 967	8 067	62,4	39 819	46 705	17,3
Non-résidents	1 446	1 392	-3,7	7 002	7 896	12,8
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	23 409	27 288	16,6	162 380	177 786	9,5
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	5 533	5 187	-6,3	32 401	33 500	3,4
Taxes sur l'énergie	378	422	11,6	3 043	3 290	8,1
Droits de douane à l'importation	472	864	83,1	3 337	3 566	6,9
Autres taxes et droits d'accise	509	388	-23,8	4 041	4 153	2,8
Total des autres taxes et droits	6 892	6 861	-0,4	42 822	44 509	3,9
Total des revenus fiscaux	30 301	34 149	12,7	205 202	222 295	8,3
Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers	693	969	39,8	5 192	6 769	30,4
Cotisations d'assurance-emploi	1 583	1 788	13,0	15 812	17 554	11,0
Autres revenus	2 170	4 083	88,2	20 661	26 781	29,6
Total des revenus	34 747	40 989	18,0	246 867	273 399	10,7

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois d'octobre 2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 37,9 milliards de dollars, soit une hausse de 1,0 milliard de dollars (2,6 %) par rapport à octobre 2023.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (10,5 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (5,6 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (16,4 %), principalement en raison du calendrier des paiements des ententes sur le développement du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,2 milliard de dollars (87,5 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations, qui sont comptabilisées comme une réduction des charges.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (8,7 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1^{er} juillet de chaque année, et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (4,6 %), principalement en raison de la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (20,3 %), ce qui s'explique en grande partie par une augmentation du taux de la Remise canadienne sur le carbone. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 0,9 milliard de dollars (5,3 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 1,0 milliard de dollars (14,1 %), sous l'effet des différences d'une année à l'autre dans les provisions pour passif éventuel.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (0,5 %), ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des coûts liés au personnel, qui a été compensée par une baisse des dépenses en santé publique et des créances irrécouvrables.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,4 %), principalement sous l'effet d'une augmentation de l'encours des obligations négociables, qui a été compensée en partie par des rajustements moins élevés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation, par rapport aux rajustements apportés en octobre 2023.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,3 milliard de dollars (46,8 %), sous l'effet de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et d'autres avantages futurs des employés du gouvernement préparées pour les *Comptes publics du Canada de 2024*, ainsi que de la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices précédents.

Pour la période d'avril à octobre 2024-2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 253,1 milliards de dollars, soit une hausse de 22,7 milliards de dollars (9,8 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 8,1 milliards de dollars (11,9 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 2,9 milliards de dollars (6,7 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (14,8 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 2,1 milliards de dollars (85,2 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (9,2 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 4,7 milliards de dollars (8,6 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation, des transferts aux territoires et de variations au calendrier annuel des versements au titre des accords de santé. Parmi les transferts aux accords de santé figurent des transferts en vertu de nouvelles ententes bilatérales adaptées avec les provinces et les territoires relativement à des priorités partagées en matière de santé, qui ont été effectués vers la fin de l'exercice précédent, même si, au total, les transferts annuels devraient être similaires pour les deux exercices.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (21,6 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux de la Remise canadienne sur le carbone.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 8,4 milliards de dollars (8,3 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 5,4 milliards de dollars (14,7 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, comme la hausse des transferts en lien avec les peuples autochtones, la hausse des paiements au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, les transferts au titre du Régime canadien de soins dentaires et le financement pour l'initiative du leadership local pour l'adaptation climatique visant à aider les communautés à s'adapter au changement climatique.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,9 milliards de dollars (4,6 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel et des dépenses au titre de mauvaises créances et des charges d'intérêts, compensée en partie par une baisse des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,3 milliards de dollars (19,4 %), principalement sous l'effet des taux effectifs plus élevés sur les obligations négociables et les bons du Trésor en circulation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 2,1 milliards de dollars (46,8 %), en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages futurs des employés du gouvernement, au 31 mars 2024, et de la fin de la période d'amortissement des pertes actuarielles nettes de certains exercices antérieurs.

Tableau 3

Charges

	Octobre			Avril à octobre		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	6 459	6 818	5,6	43 662	46 573	6,7
Prestations d'assurance-emploi	1 672	1 946	16,4	11 694	13 428	14,8
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	-265	-33	87,5	-2 413	-358	85,2
Prestations pour enfants	2 244	2 439	8,7	15 002	16 383	9,2
Total des principaux transferts aux particuliers	10 110	11 170	10,5	67 945	76 026	11,9
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	4 118	4 340	5,4	28 829	30 380	5,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 368	1 409	3,0	9 576	9 863	3,0
Péréquation	1 997	2 104	5,4	13 978	14 731	5,4
Formule de financement des territoires	329	351	6,7	3 191	3 405	6,7
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	3	s.o.	1 788	2 018	12,9
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	1 184	1 175	-0,8
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	-	-	s.o.	-	2 250	s.o.
Autres arrangements fiscaux ³	-576	-638	-10,8	-3 998	-4 582	-14,6
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	7 236	7 569	4,6	54 548	59 240	8,6
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers	2 396	2 882	20,3	7 216	8 778	21,6
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert	6 766	5 809	-14,1	36 752	42 158	14,7
Charges de fonctionnement	10 387	10 437	0,5	63 943	66 890	4,6
Total des charges de programmes directes	17 153	16 246	-5,3	100 695	109 048	8,3
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	36 895	37 867	2,6	230 404	253 092	9,8
Frais de la dette publique	4 181	4 280	2,4	27 184	32 466	19,4
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	41 076	42 147	2,6	257 588	285 558	10,9
Pertes actuarielles nettes	630	335	-46,8	4 410	2 345	-46,8
Total des charges	41 706	42 482	1,9	261 998	287 903	9,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan Travailler ensemble et les accords bilatéraux pour Vieillir dans la dignité. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

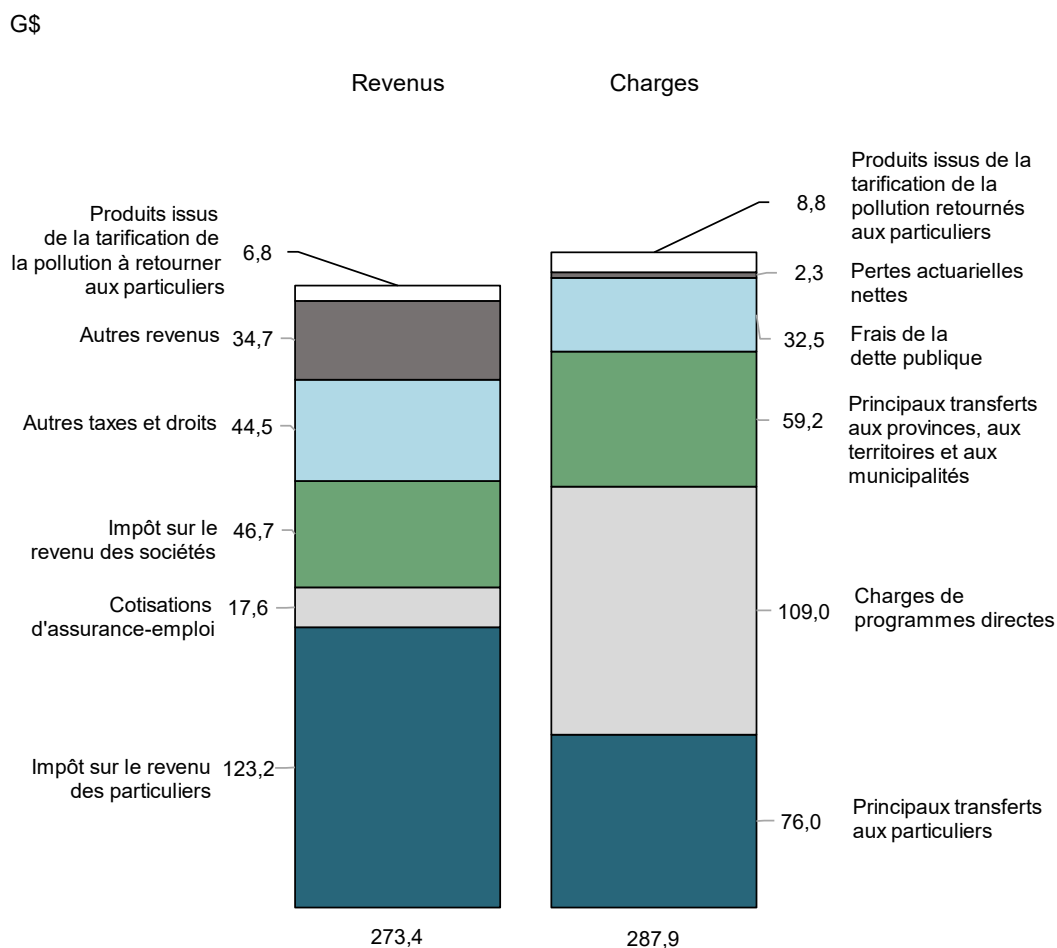
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Octobre			Avril à octobre		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paielements de transfert	26 508	27 430	3,5	166 461	186 202	11,9
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 781	6 338	9,6	37 954	41 167	8,5
Transports et communications	265	315	18,9	1 583	1 766	11,6
Information	36	42	16,7	195	203	4,1
Services professionnels et spéciaux	1 546	1 896	22,6	8 913	10 083	13,1
Location	428	424	-0,9	2 649	2 699	1,9
Réparation et entretien	532	368	-30,8	2 112	1 921	-9,0
Services publics, fournitures et approvisionnements	459	271	-41,0	2 662	1 801	-32,3
Autres subventions et charges	896	324	-63,8	4 770	4 076	-14,5
Amortissement des immobilisations corporelles	427	451	5,6	3 037	3 112	2,5
Perte nette sur cession de biens	17	8	-52,9	68	62	-8,8
Total des autres charges	10 387	10 437	0,5	63 943	66 890	4,6
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	36 895	37 867	2,6	230 404	253 092	9,8
Frais de la dette publique	4 181	4 280	2,4	27 184	32 466	19,4
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	41 076	42 147	2,6	257 588	285 558	10,9
Pertes actuarielles nettes	630	335	-46,8	4 410	2 345	-46,8
Total des charges	41 706	42 482	1,9	261 998	287 903	9,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à octobre 2024)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 68,2 milliards de dollars d'avril à octobre 2024

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 14,5 milliards de dollars et des besoins financiers de 53,7 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à octobre 2024 s'est soldée par des besoins financiers de 68,2 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 47,2 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des besoins financiers pour les transactions non budgétaires est attribuable en grande partie à l'achat par le gouvernement d'obligations hypothécaires du Canada, tel qu'annoncé dans l'*Énoncé économique de l'automne 2023*. Les achats ont commencé en février 2024, et le gouvernement a l'intention d'en acheter jusqu'à un maximum annuel de 30 milliards de dollars, tout en veillant à ce que le rythme et le volume de ces achats soient appropriés aux conditions du marché.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-6 959	-1 493	-15 131	-14 504
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	3 188	-2 874	-21 791	-22 628
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	970	533	6 125	4 311
Comptes de changes et produits dérivés	-1 092	1 876	-10 675	-5 839
Prêts, placements et avances	311	-2 214	-4 443	-25 668
Actifs non financiers	-395	-673	-1 321	-3 915
Total des opérations non budgétaires	2 982	-3 352	-32 105	-53 739
Ressources ou besoins financiers	-3 977	-4 845	-47 236	-68 243

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 40,8 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 68,2 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 40,8 milliards de dollars et en puisant 27,5 milliards de dollars dans ses soldes de trésorerie. L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor et d'obligations négociables.

À la fin du mois d'octobre 2024, les soldes de trésorerie s'élevaient à 39,2 milliards de dollars, soit 14,1 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois d'octobre 2023.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
Ressources ou besoins financiers	-3 977	-4 845	-47 236	-68 243
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	13 276	4 323	-2 599	21 272
Bons du Trésor	726	1 464	55 003	14 156
Total des emprunts en dollars canadiens	14 002	5 787	52 404	35 428
Emprunts en devises	912	-1 492	6 536	5 529
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	14 914	4 295	58 940	40 957
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-17	-21	-150	-167
Variation nette dans les activités de financement	14 897	4 274	58 790	40 790
Variation de la trésorerie	10 920	-571	11 554	-27 453
Trésorerie à la fin de la période			53 352	39 203

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau, 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : gina.clark@fin.gc.ca.

Décembre 2024